



DAUPHINE  
UNIVERSITÉ PARIS

Taxe d'apprentissage

2018

Date Limite :  
28 Fév. 2018

“

*L'excellence au service  
des futurs décideurs*

”

PSL   
RESEARCH UNIVERSITY PARIS

# Soutenir Paris-Dauphine, c'est contribuer à :

## Amplifier son internationalisation

- Renforcer l'offre de formation en anglais
- Porter à 100% l'expérience internationale des étudiants réalisant un parcours de 5 ans à Paris-Dauphine
- Améliorer l'accueil des étudiants internationaux

## Épauler ses efforts d'adaptation continue et d'innovation

- En matière d'insertion professionnelle : nouveaux dispositifs pour renforcer la mise en relation des étudiants et des entreprises

## Accompagner sa transformation numérique et urbaine

- Déploiement de nouveaux formats : MOOCS, classes inversées, fablabs
- Rénovation du campus parisien
- Développement de l'offre de logements étudiants à proximité du campus

## Renforcer ses actions de responsabilité sociale et sociétale

- Programme entrepreneuriat (D-Incubateur et D-Start)
- Programme Égalité des chances
- Ethique, Responsabilité sociale
- Programme handicap



# Dauphine en chiffres

**8 900**

étudiants en formation initiale

**1 400**

étudiants en apprentissage

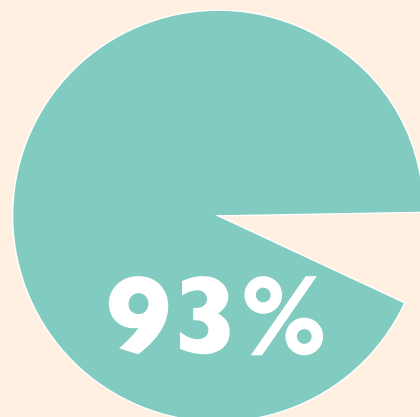
**98%**

des étudiants en master satisfaits,  
voire très satisfaits (79%)



**51%**

des diplômés trouvent  
leur emploi à l'issue d'un  
**contrat d'apprentissage**,  
d'un **stage**, ou par leurs  
**réseaux**



de nos étudiants en  
master ont trouvé un  
**emploi** dans un délai  
médian d'un mois

**91%**

des étudiants en master  
recommanderaient leur formation

# Comment verser votre taxe d'apprentissage à l'Université Paris-Dauphine

(www.dauphine.fr/ta)

## 1/ Choisissez votre organisme collecteur (OCTA)

## 2/ Versez votre taxe d'apprentissage

### Information pour votre OCTA :

Précisez sur le bordereau de déclaration :

Université Paris-Dauphine, Place du Mal de Lattre de Tassigny, 75775 Paris cedex 16

### TAXE BRUTE (0,68% de la masse salariale)

Trésor public 51%	POUR FINANCER NOS FORMATIONS EN APPRENTISSAGE QUOTA 26%		POUR FINANCER NOS FORMATIONS INITIALES HORS QUOTA 23%	
	N° UAI	Nom de l'école bénéficiaire selon les formations concernées	Flécher vers nos diplômes BAC +2	Flécher vers nos licences et masters
	0754927Y	CFA FORMASUP Univ. Paris-Dauphine (1)	CATÉGORIE A 65%	CATÉGORIE B 35%
	0912003H	CFA AFIA Univ. Paris-Dauphine (2)		
	0754850P	CFA Paris Académie Entreprises - IPJ (3)	N° UAI	0750736T
	0922628G	CFA LEEM Univ. Paris-Dauphine (4)	Nom de l'école bénéficiaire	Université Paris-Dauphine

N° de SIRET de l'Université : 19 754 692 200 018

Pour les formations en apprentissage du : (1) dépt. MSO + LSO - (2) dépt. MIDO (3) journalisme - (4) EMAM

### Votre versement peut-être alloué à :

- L'université Paris-Dauphine (central)
- 1 ou plusieurs programmes de formation de l'université (cf. liste déposée en préfecture)

## 3/ Informez-nous \*

### Envoyez-nous votre intention de versement en précisant :

- le montant versé
- l'OCTA
- le fléchage de votre versement (central, départements, formations)
- la personne responsable de la taxe / la personne à remercier (avec coordonnées)

### Par courriel :

partenariats-entreprises@dauphine.fr

### Par téléphone : 01 44 05 48 09

Véronique DESARBRES

\* Essentiel pour pouvoir vous remercier, allouer les sommes versées et vous tenir informé de nos projets et réalisations.